

L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) organise un colloque consacré au bruit et aux vibrations, du 9 au 11 avril 2019. L'objectif est de proposer un état des lieux des connaissances actuelles sur la prévention des risques liés à ces deux nuisances professionnelles.



L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) organise un colloque consacré au bruit et aux vibrations, du 9 au 11 avril 2019. L'objectif est de proposer un état des lieux des connaissances actuelles sur la prévention des risques liés à ces deux nuisances professionnelles.

L'exposition prolongée au bruit ou aux vibrations peut entraîner des pathologies handicapantes susceptibles d'être reconnues en Maladies Professionnelles. Le bruit concerne près du quart des travailleurs et 20 % des salariés seraient exposés aux vibrations provenant des engins mobiles ou des machines et outils portés ou guidés à la main.

Pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs, les employeurs sont tenus d'évaluer les niveaux de bruit ou de vibrations auxquels ils sont exposés et de mettre en place des mesures de prévention techniques et/ou organisationnelles visant à supprimer ou à réduire ces expositions. L'objectif du colloque « Bruit et vibrations au travail » est d'aider les responsables d'entreprises, les services de santé au travail et tous les spécialistes de la prévention des risques professionnels, à prévenir efficacement les risques.

Pendant 3 jours, plus d'une trentaine de praticiens en santé au travail se relayeront pour présenter des expériences pratiques conduites sur le terrain et mettrons en exergue des techniques permettant de réduire l'exposition des salariés au bruit et aux vibrations. Des temps d'échanges sont prévus pour permettre au public d'interagir avec les intervenants à chaque session.

La manifestation sera notamment l'occasion de découvrir comment les nouvelles technologies font évoluer l'évaluation et la protection contre le bruit, ou encore comment les problèmes posés par le bruit dans les bureaux ouverts trouvent aujourd'hui de nouvelles solutions. Le colloque permettra également de mettre en lumière l'apport des innovations récentes, comme les outils connectés ou les applications, pour la mise en œuvre d'actions de prévention plus pertinentes vis-à-vis des risques liés aux vibrations. Il sera enfin l'occasion de présenter des solutions de prévention innovantes.

Colloque Bruit et vibrations au travail - 9, 10 et 11 avril 2019 - Nancy

Plus d'infos : www.inrs.fr